

Quels sont les marqueurs symboliques de la métropole lyonnaise ?

Une métropole lyonnaise visible à l'international ; des habitants, acteurs et territoires fiers de leur appartenance collective à cette métropole. Ces deux objectifs sont au cœur de la démarche « Lyon 2020 » initiée par le président du Grand Lyon, Gérard Collomb pour l'élaboration d'une « Vision métropolitaine ».

Pour y répondre, la démarche se propose d'identifier, pour les affirmer, les emblèmes de la métropole à l'horizon 2020.

AVEC LES DÉBATS PROSPECTIFS, NOUS EXPLORONS LES THÈMES EMBLÉMATIQUES DE LA MÉTROPOLE

Neuf thèmes emblématiques ont été sélectionnés : les fleuves, la gastronomie, la lumière, la mode et les modes de vie, la santé, la solidarité, le cinéma et les nouvelles images, la danse et les arts vivants, le sport. Fortement enracinés dans l'histoire, pour la plupart, ils ont été choisis car ils sont susceptibles de mobiliser les territoires de la métropole et sont porteurs de dynamiques d'avenir sur les plans économique, culturel, sociétal et environnemental.

Pour chaque thème, un débat prospectif ouvert à tous est organisé. Ces débats permettent d'apprécier la dimension stratégique de chaque thème pour l'avenir de la métropole, et de se demander en quoi il la singularise.

NOTRE CHOIX DE RESTITUTION DES ÉCHANGES : UNE « SYNTHÈSE LYON 2020 »

Pour rendre compte des débats nous avons préféré la formule d'une synthèse à l'habituel compte rendu. Celle-ci vous livre l'analyse que fait Lyon 2020 des échanges, et propose des perspectives d'approfondissement à partir des propos qui ont été tenus, et dont certains émaillent le document.

LYON 2020 CÔTÉ MÉTHODE

Pourquoi travailler à l'échelle métropolitaine ?

Parce que cela devient une évidence, l'avenir de l'agglomération lyonnaise est indissociable de celui des territoires de la grande métropole, de Saint-Étienne à Bourgoin-Jallieu, de Vienne à Villefranche-sur-Saône.

Différents dispositifs de travail sont mis en place pour élaborer la vision métropolitaine : débats prospectifs ouverts à tous, films accompagnant ces débats, cycle de conférences, en partenariat avec l'association Économie et Humanisme sur le thème : « Images et signes : le trop plein ? », groupes de proposition mobilisant les acteurs de la métropole, séminaires institutionnels assurant la liaison avec les différentes démarches stratégiques conduites sur le territoire : Schéma de Cohérence Territoriale, Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise, Agenda 21, Contrat de réseau métropolitain, Plan Local de l'Habitat, concertation avec le Conseil de développement du Grand Lyon...

Pour en savoir plus sur la démarche Lyon 2020 :

WWW.LYON2020.ORG

Pour réfléchir aux enjeux de la métropole lyonnaise, découvrir des informations, des invitations et des points de vue **WWW.MILLENAIRE3.COM/METROPOLE**

1^{er} débat – Lyon et la solidarité internationale : des racines historiques profondes, une actualité très dense, un impératif d'avenir

Le premier débat prospectif s'est déroulé le 23 juin 2005 dans la salle du conseil du Grand Lyon, sur le thème de la solidarité internationale.

Désignée parfois comme capitale de l'humanitaire, en raison de la densité de ses organisations et de ses engagements sur la scène de la solidarité internationale, Lyon a aussi été, dans le passé, un creuset et un lieu d'ancrage des grandes doctrines sociales. Pour l'avenir, la métropole ambitionne de demeurer un foyer d'innovations, de dialogues et d'actions dans le contexte des grands bouleversements économiques, sociaux, culturels et environnementaux induits par la mondialisation.

« Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup y ramène. »

Jean Jaurès

Avec ce premier débat, il s'agissait de faire un premier point sur le potentiel lyonnais dans les champs divers de la solidarité internationale, de prendre la mesure de cet univers complexe, de l'hétérogénéité de ses acteurs et surtout d'en comprendre la teneur éthique et politique. Nous devions, à partir de ce qui est en mouvement dans les doctrines et les pratiques des uns et des autres, en particulier dans l'expérience des coopérations de villes à villes, poser quelques jalons de réflexions et dégager des premières pistes à approfondir.

Merci à tous les intervenants et participants pour leur implication dans ce débat.

23 JUIN 2005
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
PERSPECTIVES ET ENJEUX POUR LA MÉTROPOLE LYONNAISE

PROGRAMME DES DÉBATS

- 9 h 30** Ouverture par Gérard Collomb, Président du Grand Lyon
- 9 h 40** FILM INTRODUCTIF : « Un panorama historique de la pensée lyonnaise de la solidarité »
- 10 h 00** LES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ GLOBALISÉE MODIFIENT-ELLES LES FONDEMENTS ET LES PRATIQUES DE LA SOLIDARITÉ ?
Les multiples facettes de la solidarité internationale
par Rose Marie Di Donato, responsable de RESACOOOP
- 10 h 10** TABLE RONDE
LES ACTEURS LYONNAIS DE LA SOLIDARITÉ :
LA FORCE D'UN ENSEMBLE CRÉATIF ET PLURIEL
Présidée par Hubert Julien-Laferrrière, maire du IX^e arrondissement de Lyon, Président du Village de la solidarité
Jean-Yves Grange, CCFD, droits de l'Homme et développement
Luciano Loiacono, Handicap international, santé
Olivier Brachet, Forum réfugiés, demandeurs d'asile
Éric Bordeaux-Montrieux, BIOFORCE, professionnalisation de l'humanitaire
Hervé Derriennic, SILYON, collectif d'associations
- 11 h 30** TABLE RONDE
LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE :
UNE MODALITÉ EN ESSOR DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
Présidée par Jean-Michel Daclin, Vice-président du Grand Lyon, chargé du rayonnement international et de la coopération décentralisée
Philippe Di Loretto, responsable du projet « Villes unies contre la pauvreté »
Serge Ahouanvoedo, responsable du service des relations internationales de Porto Novo (Bénin)
Thierry Vandeveld, responsable VÉOLIA Waterforce
Pierre Helleputte, directeur international, chambre de commerce et d'industrie de Lyon
Marc Noailly, chargé de mission Afrique pour Rhône-Alpes

Débat organisé avec le concours de François Brégnac de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise
Animation : Claude Costechareyre (NIAGARA)
Vidéo : e-magineurs



Sommaire

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE //
PERSPECTIVES ET ENJEUX POUR LA MÉTROPOLE LYONNAISE //
SYNTHÈSE DU DÉBAT PROSPECTIF DU 23 JUIN 2005 //

1^{ER} DÉBAT – LYON ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE //
DES RACINES HISTORIQUES PROFONDES, UNE ACTUALITÉ TRÈS DENSE, UN IMPÉRATIF D'AVENIR ■ P03

UNE TRADITION D'OUVERTURE AU MONDE. LE TISSAGE PATIENT //
ET SINGULIER D'UNE PENSÉE SOLIDAIRE ■ P06
LA CITÉ DE L'EXPÉRIMENTATION SOCIALE
LA CITÉ DES ENTREPRISES À GRAND RAYON D'ACTION

LES CONFIGURATIONS NOUVELLES DE LA COOPÉRATION //
DES VILLES ET DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ■ P10
LES AUTORITÉS LOCALES, FIGURES MONTANTES DE L'ADMINISTRATION DU MONDE
LES FACETTES DE L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES ACTEURS LYONNAIS
LA DIVERSITÉ CROISSANTE DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE SES ORGANISATIONS

UNE SOLIDARITÉ ACTIVE POUR AGIR SUR LE MONDE //
ICI ET LA-BAS. QUELS CHOIX ÉTHIQUES ET POLITIQUES? ■ P14
PENSER LOCALEMENT POUR AGIR GLOBALEMENT : L'ACTUALITÉ DE LA FORMULE
PRATIQUES LOCALES, VALEURS UNIVERSELLES. L'EXEMPLE DE L'ACTION HUMANITAIRE
PRÉSERVER UN ESPACE HUMANITAIRE À L'ABRI DES INTÉRÊTS POLITIQUES DES GOUVERNEMENTS
LES PRINCIPES DE L'AIDÉ HUMANITAIRE DU DROIT INTERNATIONAL EXPRIMENT DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

COMMENT AMÉLIORER NOS ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET //
OUVRIR DES PERSPECTIVES NOUVELLES? QUELQUES PISTES À EXPLORER ■ P16
1^{RE} QUESTION – COMMENT RENFORCER LA COHÉRENCE DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION?
2^E QUESTION – COMMENT RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DE NOS INTERVENTIONS ?
3^E QUESTION – COMMENT MIEUX DÉVELOPPER PROSPECTIVE, ANTICIPATION ET ÉVALUATION
POUR AMÉLIORER NOS INTERVENTIONS? UNE BONNE ILLUSTRATION : LA GESTION URBAINE

Une tradition d'ouverture au monde

Le tissage patient et singulier d'une pensée solidaire

LYON, CITÉ DE L'EXPÉRIMENTATION SOCIALE

Ce sont les caractéristiques de la relation du capital et du travail dans une ville mono manufacturière puis berceau de la révolution industrielle qui ont fait de Lyon un foyer d'expérimentations sociales et politiques observé avec le plus grand intérêt dans l'Europe entière. Une ingénierie s'y développe, selon les moments et les familles idéologiques, dans de multiples directions. Direction de la « conciliation », lors de l'installation du premier conseil de prud'hommes en 1806; direction de « l'entraide et de la coopération », via le mutuellisme et les coopératives de production et de consommation; direction de la revendication du « tarif » ou « minimum vital » formulé dans le fameux « Vivre en travaillant ou mourir en combattant » lors des révoltes des Canuts de 1831 et 1834; direction de la réforme par un « socialisme de la répartition » de type saint-simonien; direction de la critique radicale de la société capitaliste bourgeoise dans les tentatives de révolution blanquiste ou anarchiste; direction de la « correction » des abus du libéralisme économique au travers du Christianisme social et du Solidarisme radical.

« Les courants de pensée qui ont construit la tradition lyonnaise ont formé un ensemble riche, composite ou conflictuel. »

Philippe Dujardin, politologue

C'est bien à ce titre que Lyon est la ville où les « réformateurs » du XIX^e siècle viennent prendre « le baptême du salariat ». Elle est la ville que visitent Enfantin, Bakounine, Kropotkine mais où se fondent, aussi, autour de Marius Gonin les « Semaines sociales de France ».



LYON, CITÉ DES ENTREPRISES À GRAND RAYON D'ACTION

Cette formule « La cité des entreprises à grand rayon d'action » est due au commissaire de l'exposition internationale, coloniale et ouvrière organisée à Lyon en 1894. Elle répond bien à une histoire. Celle des foires médiévales; celle de la Fabrique qui a érigé Lyon en « Finistère » ou pointe occidentale des routes de la soie; celle d'un épiscentre de la révolution bancaire et industrielle de la seconde moitié du XIX^e siècle; celle de l'expansion coloniale en direction notamment de l'Algérie, de la Cochinchine et de Madagascar; celle des projections missionnaires partant de Fourvière en direction des mondes africains et océaniques.

LE SOLIDARISME RADICAL ANCRÉ DANS L'HISTOIRE LYONNAISE

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, les radicaux sentirent le besoin de préciser leur philosophie politique qui se revendiquait des grands principes républicains et de l'héritage révolutionnaire. C'est alors que fut formulée par Léon Bourgeois (1851-1927), premier président du Conseil issu du radicalisme, puis développée par le sociologue Célestin Bouglé (1870-1940), la doctrine du solidarisme (le premier publia *Solidarité* en 1896, le second *Solidarisme* en 1913).

L'idée de base est que l'homme est redevable à la société, sans laquelle il ne pourrait vivre ; société à laquelle il se trouve lié par un quasi-contrat. Aux injustices et inégalités « naturelles » les partisans du solidarisme répondent par des mécanismes de correction satisfaisant une triple visée : libre éducation pour tous ; minimum de moyens d'existence pour chacun ; assurance contre les principaux risques de la vie (la maladie et l'accident, le chômage, la vieillesse).

Relevons que la posture, dite du tiers chemin entre libéralisme et collectivisme, a inspiré le radicalisme et le radical-socialisme français mais aussi, à dater des années 1890, la doctrine sociale de l'Église catholique.

On notera qu'au fronton de l'ancienne mairie du village de Vaulx-en-Velin, comme de l'actuelle mairie de cette commune, figure non pas la triade républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité », mais la devise suivante « Liberté, Égalité, Fraternité, Solidarité ».



Les configurations nouvelles de la coopération des villes et des acteurs de la solidarité

LES AUTORITÉS LOCALES, FIGURES MONTANTES DE L'ADMINISTRATION DU MONDE

L'influence croissante des pouvoirs locaux et l'importance de leur rôle ont été soulignées en 1992 lors de la Conférence internationale de Rio sur l'environnement et le développement et surtout à Istanbul en 1996, au cours de la Conférence sur les «Établissements Humains». Les villes sont devenues le lieu de concentration de la population et des richesses puisqu'elles sont le lieu principal de l'activité économique. Les collectivités ne sont plus de simples supports de politiques définies au niveau national, régional et mondial. Dans une économie qui devient majoritairement une économie relationnelle, combinant les savoirs et l'information et non plus une organisation de ressources matérielles de production, les territoires où peuvent se combiner ces savoirs et ces informations sont devenus les lieux décisifs.

Nous savons aussi que l'avenir de l'environnement de la planète se joue dorénavant en grande partie dans les grandes concentrations urbaines. Enfin, les phénomènes de ségrégation sociale, le développement de la pauvreté et de l'exclusion se manifestent de façon forte dans les villes, du nord comme du sud. Le temps n'est plus où les villes se bornaient, si l'on peut dire, à revendiquer leur autonomie de gestion. Elles savent qu'elles sont en face du défi de l'invention d'un modèle de développement durable et solidaire. Mais elles ne peuvent relever ce défi qu'en construisant des réseaux internationaux d'échange d'expériences et en tissant des liens directs de solidarité.

« Nous notons aujourd'hui un double mouvement : le développement de la coordination de l'action des villes entre elles et l'extension de cette coordination en direction de la société civile et du monde associatif. »

Jean-Michel Daclin, Vice-président du Grand Lyon en charge du rayonnement international et de la coopération décentralisée

L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES ACTEURS LYONNAIS : DES FACETTES DIVERSES

L'agglomération lyonnaise est pleinement engagée dans ce mouvement de coopération des villes et exerce des responsabilités dans les plus importants réseaux de villes européens (comme Eurocités) ou mondiaux (comme « Cités

et gouvernements locaux unis »). Elle est également animatrice d'un grand nombre de réseaux thématiques (comme l'Association internationale des villes éducatrices dont Lyon organise le 9^e congrès du 14 au 17 septembre 2006). En 2002, elle a rejoint les 41 villes d'Europe signataires de la Charte Européenne des Droits de l'Homme. Elle est, en partenariat avec Genève et Bamako, à l'initiative de la création de « Villes Unies contre la Pauvreté ».



« L'existence de "Villes Unies contre la Pauvreté" procède d'un triple mouvement : celui de l'émergence des collectivités sur la scène internationale, leur reconnaissance progressive par les agences des Nations Unies et la poussée mondiale des mouvements de décentralisation. »

Philippe Di Loreto, Villes Unies Contre la Pauvreté (VUCP)

À l'occasion de ses programmes de coopération, l'agglomération lyonnaise noue à travers le monde des dizaines de relations privilégiées avec des organisations internationales, avec de nombreuses ONG, des réseaux de chercheurs et d'universitaires... Elle intervient avec des entreprises privées dans des partenariats de coopération et mobilise son réseau culturel dans des rencontres internationales (Africalyon, Belles Latinas, Fêtes consulaires, etc.). Enfin, elle accueille d'importantes manifestations internationales de solidarité ou de recherche sur le développement (comme les « Dialogues pour la Terre »

organisés en 2002, en préparation du Sommet de Johannesburg, Biovision, le forum mondial – tous les 2 ans – des sciences du vivant, ou encore le Forum international économique et social dont la première édition se tiendra en octobre 2006).

Elle organise chaque année en partenariat avec un groupement d'associations lyonnaises le «village de la solidarité internationale» qui est une occasion de rencontres et de débat avec les habitants de l'agglomération.

Le Grand Lyon et un grand nombre de communes qui le composent conduisent depuis plusieurs années des coopérations de «ville à ville» dans toutes les régions du monde. Ces coopérations mobilisent non seulement les cadres techniques des collectivités mais aussi des associations et des entreprises. Le «Fonds solidarité Eau» qui mobilise des financements publics et privés est un bon exemple de partenariat autour de la notion de «co-développement». Ce fonds est une formule de partenariat originale entre le Grand Lyon et Veolia CGE, pour financer des investissements d'adduction d'eau potable et d'assainissement dans les villes ou pays démunis dans ce domaine.

«On constate que les grandes politiques internationales d'aide au développement n'ont pas toujours produit des résultats satisfaisants. Peut-être faut-il privilégier les coopérations décentralisées qui sont des échanges "d'homme à homme" et de "service à service".»

Thierry Vandeveldé, Veolia CGE

C'est dans ce cadre général de coopération que l'agglomération lyonnaise a décidé de renforcer ses liens avec des villes du Maghreb en s'appuyant sur les immigrés originaires de cette région du monde et qui résident dans l'agglomération lyonnaise. Ils sont porteurs d'une double appartenance par leur participation à la société française et par leur fidélité à leurs origines. Ils forment un lien humain entre les sociétés du Nord et du Sud de la Méditerranée et ce lien doit être développé et consolidé à travers des projets communs, comme l'appui à la réhabilitation de la casbah d'Alger.



PREMIER TRIMESTRE 2006 : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE DE COOPÉRATION ENTRE ALGER ET LYON

Des associations lyonnaises et algériennes qui étaient en relation depuis quelques années sont à l'origine du projet de partenariat entre Lyon et Alger. Il s'agit de l'association France Algérie Rhône-Alpes (AFARA), de Renaissance du Vieux Lyon, de l'Association des propriétaires de la Casbah d'Alger (APIC) et de la fondation Casbah. Leurs relations ont permis ensuite d'organiser des échanges techniques entre les deux villes.

La coopération principale portera sur la requalification de la Casbah qui est le cœur de l'identité et de l'histoire urbaine d'Alger et qui connaît aujourd'hui une forte marginalisation en raison de plusieurs phénomènes. La Casbah a connu un retrait important de ses fonctions commerciales, administratives et politiques. Elle vit une profonde dégradation de son cadre physique et souffre aujourd'hui de la disparition progressive de sa population d'origine, gardienne de la culture des lieux, au profit d'une population d'origine rurale, pauvre et sans culture urbaine. L'appui lyonnais à ce programme de requalification se donne plusieurs objectifs : la poursuite du travail d'inventaire et de connaissance du patrimoine, le soutien à une meilleure coordination des intervenants sur le projet, la création d'outils d'aménagement et la mise en place d'un processus et d'organes de concertation pour assurer les accords les plus larges sur les objectifs urbains et sociaux.

Les villes actrices de la solidarité

VILLES UNIES CONTRE LA PAUVRETÉ (VUCP) //

Créée en 2001 à Lyon, à l'initiative de Bamako, Genève et Lyon, elle a pour objectif de faciliter les coopérations entre villes pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale.

Les villes disposent désormais d'un outil de solidarité leur permettant de développer des coopérations de manière concertée, où les engagements financiers vont de pair avec la mise en commun de moyens techniques et des transferts de compétences.

VUCP développe en priorité ses actions dans les domaines touchant à la mise en œuvre des services publics locaux, pour faciliter l'accès des populations aux équipements vitaux, comme l'eau ou l'assainissement.

DEUX PRIORITÉS D'ACTION SONT RETENUES

• La mobilisation des compétences des villes

L'objectif est d'offrir aux villes membres les expertises techniques proposées par les villes partenaires d'un projet de coopération, de manière à les aider à mieux définir leur stratégie de développement, à organiser leurs services municipaux ou encore à former leurs agents locaux.

• L'organisation et la gestion des services municipaux de base

L'objectif est d'étudier et de mettre en place des coopérations pilotes, des « bonnes pratiques », issues des expériences municipales les plus significatives, et de faciliter ainsi la collaboration – et la mise en réseau – de villes d'une même région ou d'un même pays intéressées par de tels projets de coopération.

CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS (CGLU) //

Cette association mondiale est issue de l'unification de trois organisations : la Fédération Mondiale de Cités Unies (FMCU), l'Union Internationale des Autorités Locales (IULA) et Métropolis, association internationale de grandes métropoles.

Le congrès fondateur de cette nouvelle organisation mondiale a eu lieu à Paris du 2 au 5 mai 2004. Lyon assure la présidence de la commission de la coopération décentralisée.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE CE QU'ON APPELLE « L'ONU DES VILLES » ?

- Promouvoir une autonomie locale démocratique forte et effective dans le monde entier.
- Promouvoir l'unité et la coopération entre les membres.
- Assurer une représentation politique effective des gouvernements locaux au sein de la communauté internationale, notamment vis-à-vis de l'ONU et de ses agences.
- Être la source mondiale majeure d'information concernant la gestion locale.
- Être la source mondiale du savoir, des échanges et des programmes de renforcement des compétences et des moyens, soutenant la mise en place et le renforcement de collectivités territoriales et associations nationales libres et autonomes.
- Promouvoir le développement économique, social, professionnel, environnemental et culturel, la formation et le service à la population en se fondant sur les principes de la bonne gouvernance durable et de l'inclusion sociale.
- Promouvoir l'égalité entre les races et les sexes, et combattre toutes les formes de discrimination.
- Être une organisation démocratique forte, reflétant dans sa composition et son fonctionnement la diversité des sphères locales de gouvernance.
- Promouvoir la coopération décentralisée et la coopération internationale entre les collectivités territoriales et leurs associations.

Une solidarité active pour agir sur le monde, ici et là-bas. Quels choix éthiques et politiques ?

La mondialisation pose la question de la mise en commun et du partage des richesses, des savoirs, des pouvoirs, de nouvelles règles de vie commune, d'un nouveau projet de société. La solidarité est un acte politique.

« Les bouleversements profonds du monde qui ont, parmi d'autres effets, ceux " d'élargir notre univers " et " de raccourcir le temps ", obligent à penser autrement nos actions de solidarité ici et là-bas. Changer le monde, c'est d'abord agir sur nos fractures locales en réduisant nos ghettos urbains et sociaux et dans le même temps favoriser la construction de liens entre les différentes catégories de la population en multipliant les occasions d'une meilleure connaissance mutuelle. »

Gérard Collomb, sénateur maire de Lyon, président de la Communauté urbaine

« PENSER GLOBAL POUR AGIR LOCAL » : L'ACTUALITÉ DE LA FORMULE

La transformation sociale commande que les populations soient partie prenante de la maîtrise du processus de mondialisation en rendant à la politique vigueur et dynamique citoyenne à toutes les échelles territoriales.

Il y a par conséquent une nouvelle obligation de mise en commun des expériences, des recherches, des analyses, d'initiatives, de constructions d'alternatives, ce qui oblige à des mutations culturelles, des efforts théoriques et un renouvellement des formes d'organisation.

« La coopération internationale doit s'appuyer avant tout sur les notions de responsabilité et de décisions partagées dans la mise en œuvre des projets. »

Bernard Husson, CIEDEL (Le CIEDEL est un institut de la faculté de Droit et de Sciences économiques de l'Université Catholique de Lyon).

L'expérience montre que les niveaux locaux sont des espaces pertinents de refondation de l'architecture démocratique mondiale. Celle-ci ne peut se penser comme simple extension des territoires. Mais comment prendre en compte une construction plus complexe qui ne peut être pyramidale ? C'est en se reliant entre elles, dans des réseaux internationaux de réflexion et d'action et en confrontant leurs réponses innovantes aux défis de la société d'aujourd'hui que les villes et les territoires sont en mesure de contribuer à répondre aux défis contemporains.

Ainsi, le « Agir local » proposé veut mettre en évidence l'intervention indispensable de chaque citoyen là où il vit dans ses espaces de vie et de culture. Les interventions concrètes doivent être mises en perspective avec un « penser global », c'est-à-dire avec la prise en compte du monde et de ses interconnexions, un monde réel à transformer, un projet à définir.

« La solidarité, c'est avant tout des problèmes à résoudre dans l'empirisme le plus souvent et avec des risques d'échec, mais en ayant bien conscience de " l'arrière-fond " politique des problèmes. »

Olivier Brachet, Forum Réfugiés (l'association Forum réfugiés intervient pour l'accueil des réfugiés et la défense du droit d'asile. L'association participe par ailleurs à des travaux de recherche.)

« Penser global » et « agir local » relèvent d'une seule et même dynamique qui concerne la prise en charge des problèmes planétaires : pauvreté, pandémies, conflits, pollutions, sous-développement économique et culturel, pour ne citer que ceux-ci.

La solidarité internationale pose donc la question du partage des savoirs et des pouvoirs, et par conséquent de nouvelles règles de vie commune. Néanmoins, cette solidarité ne se confond pas avec une série d'énoncés vertueux vis-à-vis de « l'autre » idéalisé. Pour ne prendre qu'un exemple, les associations qui sont en charge de l'accueil des réfugiés savent que la réalité vécue du terrain est souvent bien éloignée des clichés d'un certain angélisme tiers-mondiste. La maîtrise et l'organisation des flux migratoires sont des questions politiques complexes dont la mise en œuvre balance entre principes éthiques et empirisme. Il en va de même dans différentes situations comme la gestion des situations après conflits, de la distribution de l'aide alimentaire, de la mise en place d'une justice internationale... La solidarité internationale requiert intelligence des situations, lucidité et attitude prospective, combinées avec une qualification croissante des interventions techniques. C'est pourquoi elle tend à s'éloigner du seul soutien caritatif, quelle que soit par ailleurs la valeur morale des engagements des associations qui s'y dévouent.

« Si la coopération ne doit pas devenir une affaire exclusivement technique, la professionnalisation, elle, doit être une exigence forte de la solidarité. »

Hubert Julien Laferrière, maire du IX^e arrondissement de Lyon



PRATIQUES LOCALES ET VALEURS UNIVERSELLES L'EXEMPLE DE L'ACTION HUMANITAIRE

Comment concilier la cohérence de l'action collective et la diversité de chacun des acteurs pris souvent dans des rapports complexes de pouvoir, comment faire la part de la responsabilité et du contrôle, comment s'attacher à promouvoir un développement humain global, voilà quelques-uns des défis des organisations humanitaires qui doivent en permanence ajuster leurs pratiques locales et les principes universels d'éthique.

PRÉSERVER UN ESPACE HUMANITAIRE À L'ABRI DES INTÉRÊTS POLITIQUES DES GOUVERNEMENTS

Les organisations humanitaires telle que Handicap International ont défini un code de conduite commun qui s'appuie sur un certain nombre de valeurs : l'impartialité, la neutralité, l'humanité et l'indépendance, la déontologie professionnelle. Ces principes forment un lien solide entre des organisations qui ont toutes leur identité. Ils sont régulièrement réévalués pour améliorer leur application dans des contextes difficiles.

Mais chacun sait que l'action humanitaire n'intervient pas dans un monde virtuel ! Elle opère, par nature, dans des environnements instables où se construisent et se déconstruisent des rapports de forces ; elle a donc obligatoirement des conséquences politiques. La frontière entre le politique et l'humanitaire doit par conséquent être claire, même si actions humanitaires et politiques peuvent être complémentaires sans agir selon les mêmes principes ni les mêmes intérêts.

La motivation de l'humanitaire doit être exclusivement guidée par les besoins des populations et par le droit de ces populations à avoir accès aux ressources fondamentales (santé, nourriture, éducation...).

Par exemple, le principe d'impartialité interdit aux ONG humanitaires de sélectionner les survivants d'un conflit. Qu'ils soient civils ou soldats, tous doivent pouvoir bénéficier des mêmes soins.

LE DROIT INTERNATIONAL DE L'AIDE HUMANITAIRE EXPRIME DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Ces principes sont l'inviolabilité de la personne, qui a droit au respect de la vie, de son intégrité physique et morale et des attributs inséparables de sa personnalité, la non-discrimination (interdisant de traiter les individus en fonction de distinctions fondées sur la race, le sexe, la nationalité, la langue, la classe sociale, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou sur un autre critère analogue) et la sécurité, en temps de paix comme en période de conflits armés. Il convient, à ce propos, de souligner dans l'histoire de l'action humanitaire l'apport singulier du « sans frontières ». Né à la fin des années soixante à l'occasion de la guerre du Biafra (les french doctors), il a donné un contenu d'intervention active, de communication, d'autonomie et d'indépendance au mot « non gouvernemental » qui désignait « en creux » tout ce qui n'était pas étatique dans le droit des organisations internationales.

VAULX-EN-VELIN : IMPLIQUER LES POPULATIONS ET LEURS ASSOCIATIONS DANS UN ÉCHANGE INTERNATIONAL PAR LA RÉCIPROCITÉ

La ville de Vaulx-en-Velin développe une coopération de longue date avec la commune de Sebaco au Nicaragua. Cette coopération implique un grand nombre d'acteurs locaux comme les associations et les écoles de la commune dans des projets à vocation éducative, culturelle et économique. Il s'agit de soutenir par des projets concrets la communauté indienne et de permettre aux habitants de Vaulx-en-Velin de participer à ces échanges. Parmi les réalisations, il faut citer la réalisation du Musée d'Art précolombien dont l'installation électrique a été réalisée par les élèves du lycée professionnel des Canuts, dans le cadre d'un stage diplômant encadré par les professeurs du lycée et des techniciens nicaraguayens. Cette action a débouché sur une sensibilisation plus large des participants à la solidarité avec les communautés locales et ouvert de nouvelles perspectives de coopération.

Comment améliorer nos actions de solidarité internationale et ouvrir des perspectives nouvelles?

Quelques pistes à explorer

La collectivité lyonnaise peut-elle se spécialiser dans l'innovation, l'expérimentation, la capitalisation des savoirs faire de solidarité? – Mieux travailler avec la richesse associative? – Prendre appui sur l'organisation mondiale des villes? – Créer des réseaux d'acteurs sur certains thèmes comme la paix et le développement? – Travailler sur les enjeux de la coordination et de la mutualisation? – S'appuyer plus sur les 55 communes du Grand Lyon? – Ouvrir un chantier de réflexion prospective? – Multiplier les partenariats avec les bailleurs internationaux?

Quelques extraits du débat

Trois grandes questions se sont dégagées des débats, sans préjuger de ce que la suite des réflexions permettra de mettre au jour.

1^{RE} QUESTION – COMMENT RENFORCER LA COHÉRENCE DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION? //

Aujourd'hui, la coopération et l'action collective de solidarité doivent moins chercher à soutenir une multitude de projets isolés qu'à promouvoir des processus de dialogue et de coordination des initiatives de différents acteurs, en articulant les interventions à différentes échelles.

La délégation de responsabilité de gestion à l'échelon le plus proche possible des populations concernées est, en outre, une pierre angulaire des nouvelles démarches, en application du principe de subsidiarité.

« Par quels moyens peut-on concilier le foisonnement des initiatives, la diversité de l'action des villes, le principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre, l'engagement volontaire de chacun? »

Marc Noailly, région Rhône-Alpes

L'enjeu est de renforcer la cohérence des actions au sein d'un « univers de la solidarité », pluraliste, démocratique et souvent profondément émiétté dont logiquement tous les acteurs n'obéissent pas aux mêmes motivations, éthiques ou professionnelles voire politiques. Il faut évoquer ici les partenariats publics et privés, le jeu quelquefois complexe des acteurs locaux et le rapport nécessaire des collectivités locales aux grandes organisations comme les Nations Unies et aux organisations financières internationales que l'on désigne sous le terme de bailleurs internationaux.

2^E QUESTION – COMMENT RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DE NOS INTERVENTIONS? //

POUR CONDUIRE LES PROJETS...

Les acteurs de la solidarité savent que la durée du projet est un élément essentiel : il faut du temps pour garantir une participation réelle et une bonne appropriation des projets. Ils disent aussi qu'il faut veiller à la réalisation d'actions à court terme de manière à maintenir l'engagement des acteurs. Il a y donc la nécessité d'adapter l'approche classique de projet (composée de phases clairement séparées, limitées dans le temps et basée sur des objectifs, moyens et budgets définis avant le commencement du projet) en faveur d'une démarche itérative, qui valorise l'écoute, le dialogue, la mobilisation des ressources locales, la concrétisation des objectifs et des actions au cours du processus, l'évaluation conjointe, etc. Il ne s'agit pas simplement d'assurer une participation instrumentale, mais de construire avec les bénéficiaires leur propre développement.

LYON ET PORTO NOVO

Lyon apporte un appui multiforme et coordonné au développement local de Porto Novo, capitale du Bénin et de huit autres communes réunies dans une intercommunalité.

Après la signature à Lyon d'un protocole cadre de coopération en décembre 2004, le Grand Lyon a proposé à la ville de Porto Novo que soit organisée une intervention globale sur l'organisation intercommunale, le tourisme, le patrimoine historique et la poursuite d'une assistance sur les services urbains engagée depuis 1999. Cet appui se réalise sous forme d'expertise, de conseil méthodologique, de formation et de fourniture de matériels en mobilisant localement les acteurs publics (collectivités et ministères) et privés (opérateurs touristiques), des organisations non gouvernementales et des organisations internationales comme le Partenariat pour l'Afrique de l'Ouest. Du côté lyonnais, cette assistance technique qui réunit des services du Grand Lyon, de la ville de Lyon (sur le volet patrimoine historique) et de l'agence d'urbanisme va se renforcer d'un soutien de l'association « Villes Unies contre la Pauvreté » et de l'appui d'associations lyonnaises intervenant dans le champ du tourisme solidaire.

Appuyer les acteurs, c'est les aider à s'organiser, à se former, à se constituer en réseaux et à construire des partenariats entre eux et avec les acteurs publics. Ce travail requiert une assistance professionnelle permanente et notamment des formations régulières auxquelles le potentiel lyonnais peut contribuer.

« Ce qui est fondamental c'est le partenariat entre associations, collectivités, donateurs et bénéficiaires qui permet de s'appuyer sur la responsabilité de chacun. Il faut être modeste et surtout favoriser l'égalité entre celui qui reçoit et celui qui donne. »

Jean-Yves Grange, Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD Lyon)

« Il faut faire avec ceux auxquels les projets sont destinés. »

Un intervenant du Secours populaire

ET MOBILISER DES MÉTIERS QUALIFIÉS ET TRANSVERSAUX

La maîtrise des techniques financières et administratives de gestion impliquant de nombreux partenaires d'origines et de nationalités diverses, l'évolution scientifique et technique des savoirs faire professionnels (ainsi dans le domaine de la santé, de l'environnement, de la gestion urbaine, de l'enseignement, etc.), l'importance croissante des techniques pédagogiques et des méthodes de communication, la maîtrise linguistique, enfin la nécessité d'appréhender la complexité des contextes politiques et humanitaires d'intervention, requièrent des capacités professionnelles qui vont bien au-delà des bonnes volontés ou de l'application de recettes mécaniquement transposées de la situation des pays développés.



LES DÉFIS DE L'URBANISATION DANS LE MONDE

Selon les Nations Unies :

- en 2007, la moitié de la population mondiale sera urbaine ;
- chaque jour, près de 180 000 personnes viennent accroître la population urbaine ;
- selon les estimations, il y aurait près d'un milliard de pauvres dans le monde, dont plus de 750 millions en zone urbaine, sans logements et services de base adéquats ;
- plus d'un sixième de la population mondiale vit actuellement dans des zones insalubres, souvent sans eau, sans services d'assainissement ou sans sécurité ;
- à moins qu'une action concertée de grande ampleur ne soit entreprise, le nombre d'habitants de taudis dans le monde atteindra 2 milliards dans trente ans ;
- au total, la moitié de la population mondiale, soit près de 3 milliards de personnes, vit avec moins de deux dollars par jour.

Selon l'étude *Perspectives de l'urbanisation mondiale : la Révision 2003*, Département des affaires économiques et sociales/DESA, Secrétariat des Nations Unies, New York

**3^E QUESTION – COMMENT MIEUX DÉVELOPPER
PROSPECTIVE, ANTICIPATION ET ÉVALUATION POUR
AMÉLIORER NOS INTERVENTIONS?
UNE BONNE ILLUSTRATION : LA GESTION URBAINE**

Aujourd'hui, l'urbanisation de la planète est considérée comme inéluctable par les grandes organisations internationales qui ont renoncé à privilégier exclusivement l'aide au développement rural et à l'agriculture pour tenter de limiter le développement urbain des pays du sud. La question n'est plus de combattre cette urbanisation qui n'est plus regardée comme un phénomène négatif en soi mais plutôt d'améliorer les conditions dans lesquelles la croissance des villes se réalise. Nous savons que les causes de la "mal ville" sont à rechercher dans le sous-développement, des politiques économiques globales inappropriées, des investissements mal programmés, des capacités de gestion insuffisantes, des réglementations inappropriées, des manques de formation, etc. C'est pourquoi, à côté des politiques réparatrices et visibles que la coopération urbaine a souvent privilégiées (et qui doivent être poursuivies, car il en va de la crédibilité de l'action), il convient aussi de construire les conditions d'une meilleure anticipation de cette croissance et des besoins de la population par les approches prospectives. Cela concerne notamment la planification à long terme des agglomérations, l'accès au sol des plus démunis, la fourniture d'équipements de base, la protection environnementale.



Cette attitude implique de privilégier dans nos échanges le développement institutionnel (l'aide à la décentralisation et à l'intercommunalité par exemple), la construction de savoir-faire locaux d'observation, de planification et de gestion. La solidarité s'exerce alors dans l'appui aux maîtrises d'ouvrages locales (création et appui de services urbains ou d'outils de développement économique), la formation des personnels techniques et politiques, la création et la gestion d'outils de connaissance au service de la planification (les systèmes d'information géo-graphiques par exemple), l'appui aux processus de concertation et d'échanges (les partenariats public/privé ou l'implication des communautés locales).

Si cette nécessité de prospective, d'anticipation et d'évaluation concerne directement la question urbaine et ses évolutions, il va de soit qu'elle concerne bien d'autres domaines de l'action de solidarité, comme la santé, l'éducation ou l'environnement. Comment pouvons-nous construire les moyens correspondant à ces nouvelles exigences?